



Communiqué 2024-01
Le 23 janvier 2024
Dépôt des demandes syndicales

Message à tous les membres,

Hier nous avons déposé notre cahier de charges syndicales à l'employeur devant le comité de négociations. Ce cahier est celui sur lequel vous avez voté au mois de novembre dernier. Comme il a été déposé officiellement nous le faisons parvenir aux directeurs syndicaux pour référence.

Le comité paritaire est présidé par M Pierre Vaillancourt. Du côté de l'employeur les représentants sont les suivants : MM Guy Tremblay, Régis Gagnon, Pierre Isabelle, Philippe St-Pierre des RH ainsi que deux employés du Conseil du trésor, Mme Marie-Claire Alain et Benoît Huard. De notre côté il y a Jean-Claude Daignault, Natalie Rainville, la porte-parole officielle, David Gauthier, Martin Laflamme et Isabelle Charette.

Nous avons expliqué succinctement nos demandes. Des rencontres seront prévues éventuellement pour répondre aux interrogations de l'employeur. De son côté CRQ n'est pas prêt à déposer son cahier de demandes. Nous sommes en attentes de dates.

Votre Exécutif